

Info presse  
Le 24 mars 2020

## Crise sanitaire du COVID-19

### La Métropole Européenne de Lille confirme que la collecte des déchets non-recyclables demeure inchangée.

*Les jours et fréquence de collecte sont maintenus par son délégataire Esterra.*

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a déclenché le 17 mars dernier son Plan de Continuité d'Activité dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire du coronavirus. Dans le respect des consignes gouvernementales, la **MEL garantit les services publics, et notamment la collecte des déchets ménagers avec son délégataire Esterra.**

**La collecte des déchets non-recyclables reste inchangée.** Les jours et la fréquence de la collecte sont maintenus. Il est rappelé que les métropolitains doivent sortir leurs bacs/sacs la veille au soir.

Pour maintenir ce niveau de service pour l'ensemble des métropolitains et garantir la sécurité des agents chargés de la collecte des déchets ménagers, **Esterra est amené à adapter l'organisation de la collecte des déchets recyclables.** Les usagers sont invités à se reporter sur [www.esterra.fr](http://www.esterra.fr) pour connaître les jours, horaires, fréquences et lieux des collectes de déchets recyclables pendant la durée de la crise sanitaire.

Pour rappel :

- Pour respecter les consignes gouvernementales, les mouchoirs, gants et masques usagés doivent être placés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Celui-ci doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.
- Les déchèteries du territoire sont fermées jusqu'à nouvel ordre.
- Les services de déchèteries mobiles, les points d'apports volontaires des produits chimiques ménagers et le service de collecte des encombrants sont suspendus.

Le Président de la MEL, Damien CASTELAIN tient à remercier les métropolitains qui applaudissent aussi les collecteurs de déchets ménagers lors de leur passage et apporte tout son soutien aux agents MEL comme aux collaborateurs des entreprises délégataires qui assurent la continuité des services publics.